

DES DÉFIS TECHNIQUES... tous relevés!

Une structure complexe sur 9 demi-niveaux, un terrain mal orienté, une mauvaise portance du sol, des contraintes urbanistiques drastiques... Il en aurait fallu bien plus pour décourager les M. qui ont réalisé, avec l'aide de CNRJ et en un temps record, une maison en bois originale, saine et agréable à vivre.



Lorsque leur famille se fait nombreuse avec la venue du troisième enfant, les M. doivent quitter leur petite maison de la Cité jardin du Logis à Boitsfort. Ils trouvent un terrain à bâtir, à l'orée de la forêt de Soignes, pas loin de leur premier quartier, qu'ils souhaitent ne pas quitter. La parcelle de 5,85m de largeur sur 70m de long est agréablement arborée mais mal orientée, avec son jardin au nord-est. En outre, le sol humide est de qualité médiocre et les contraintes urbanistiques sont sévères. Mais ces difficultés ne font pas reculer Monsieur M. qui se met à sa table d'architecte pour dessiner, une fois n'est pas coutume lui qui dessine habituellement des plans d'espaces commerciaux ou de restaurants, le plan d'une maison qu'il s'apprête à habiter.

UNE MAISON SAINTE

Désireux de vivre dans une maison qui "respire", les M. se dirigent en premier lieu vers l'idée d'une construction en dur qui offre également les avantages d'une maison saine. Cependant, avec ce type de construction, les candidats bâtisseurs seraient contraints de planter 28 pieux dans leur terrain pour offrir à leur maison un soutien suffisant – ce qui demanderait un sur-plus conséquent de main d'œuvre et d'investissement. C'est finalement leur rencontre avec

Monsieur Jolé et CNRJ qui va résoudre le problème de portance: la maison sera bâtie en bois, pèsera 4 fois moins qu'une construction traditionnelle et pourra sans problème trouver sa place sur la parcelle de Boitsfort!

Une fois le choix du bois effectué, il fallait encore modifier le plan dessiné par Monsieur M. pour l'adapter aux techniques utilisées dans l'ossature bois, sans dénaturer le projet original. Ce qui fut fait assez rapidement. Grâce aux compétences de Monsieur M., architecte de profession, et à l'expérience de CNRJ, le permis de bâtir a été obtenu très rapidement, comme s'en souvient l'heureux propriétaire: "Nous avons obtenu l'autorisation de construire en un temps record : 23 jours ! Il faut dire aussi que tout avait été fait pour respecter à la lettre le plan d'affectation des sols très exigeant qui était d'application dans le quartier. Le seul point d'achoppement aurait pu être la descente d'eau en fer rougi et galvanisé, aux formes végétales, que nous projections d'installer sur la façade. Comme rien n'était stipulé clairement dans la loi, nous avons obtenu gain de cause. Par défaut..."

UNE COLLABORATION INDISPENSABLE

Comme la maison des M. présentait de nombreuses particularités, tant au niveau de l'aménagement intérieur que des exigences techniques, le dialogue entre les maîtres de l'ouvrage et l'entrepreneur était primordial. Pour la toiture, par exemple, qui devait accueillir des panneaux solaires, il a fallu travailler la charpente en conséquence.

Finalement, CNRJ a exécuté l'étude et la construction du gros œuvre fermé, sous l'œil vigilant de Madame M. qui a suivi le chantier au jour le jour. Et comme les M. souhaitaient réaliser une partie des travaux eux-mêmes, CNRJ a également assuré le suivi des étapes réalisées personnellement par ses clients en fournissant conseils, matériel et assistance technique, à la grande satisfaction des M.: "Dans ce type de projet, techniquement complexe, il est important d'avoir affaire à des partenaires sérieux et consciencieux. Avec CNRJ, ça a été le cas pour toutes les étapes : de l'avant-projet à la pose de la charpente en passant par les conseils et la supervision pour les travaux que nous avons effectués nous-mêmes. Un véritable travail d'équipe, vraiment satisfaisant!"

